

C.T.A.
27 janvier 2016

REPARTITION DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT DANS LES LYCEES ET LYCEES PROFESSIONNELS

La répartition des moyens d'enseignement entre les établissements pour la prochaine rentrée scolaire tient compte de la dotation arrêtée pour les lycées et lycées professionnels (cf. CTA du 14 janvier 2016) et des horaires réglementaires, Il a également été tenu compte des prévisions d'effectifs établies pour chaque établissement pour le calcul des dotations.

I. Les moyens à répartir

	HP	HSA	IMP	TOTAL
Potentiel RS 2015	95189	10191	291	105671
Mouvements RS 2016	+837	-232	+232	+837
Potentiel RS 2016	96026	9959	523	106508

II. Les prévisions d'effectifs

Les effectifs retenus pour le calcul des dotations sont établis en trois étapes :

1. la prévision du rectorat qui prend en compte, pour chaque formation, l'origine scolaire des élèves et les taux de passage et de redoublement ;
2. la prévision de chaque chef d'établissement arrêtée après qu'il a pris connaissance des chiffres du rectorat et à laquelle sont ajoutés ses éventuels commentaires ;
3. des ajustements peuvent lui être apportés à l'issue d'une phase de dialogue entre les EPLE et le rectorat.

III. Les moyens attribués aux établissements

Les moyens suivants feront l'objet d'une attribution ultérieure :

	HP	HSA	IMP	TOTAL
Missions rectorales et autres décharges	124,00	10,00		134,00
Décharges syndicales	274,50	34,00		308,50
Provision pour décharges réglementaires	18,00	89,00		107,00
MLDS	189,00			189,00
Réussite éducative		266,00		266,00
Suivi des stages en entreprise		360,00		360,00
Apprentissage		60,00		60,00
UNSS		7,75	50,25	58,00
SAPAD		37,00		37,00
pôles espoirs		24,00		24,00
Filière excellence santé		19,00		19,00
Provision module de formation BTS (AM et CGO)		36,00		36,00
Provision section ABIBAC	3,00	3,00		6,00
Provision coordination tertiaire			77,00	77,00
Conseiller de prévention	9,00			9,00
Correspondant académique risques majeurs	9,00			9,00
Micro-lycée	226,00	18,00		244,00
Projet Flixecourt	18,00			18,00
Provision pour les ajustements	279,00	324,00		603,00
TOTAL	1 149,50	1 287,75	127,25	2 564,50

Les moyens attribués dès à présent aux établissements sont les moyens à répartir déduction faite des moyens notifiés ultérieurement.

	HP	HSA	IMP	TOTAL
moyens à répartir	96 026,00	9 959,00	523,00	106 508,00
moyens notifiés ultérieurement	1 149,50	1 287,75	127,25	2 564,50
moyens à attribuer	94 876,50	8 671,25	395,75	103 943,50
moyens attribués lycées	55264,5	5224	338,5	60827
moyens attribués lycées professionnels	39612	3447,25	57,25	43116,5

Les dotations des lycées et lycées professionnels ont été réduites à la marge dans le cadre de l'équation budgétaire globale.